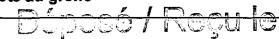




Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe





17 JUIN 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de l'entreprise

N° d'entreprise: 0721989806

Dénomination

(en entier): OUZERIE DU NOUVEAU MONDE

(en abrégé):

Forme juridique: SOCIETE EN COMMANDITE SIMPLE

Siège: CHAUSSEE DE BOONDAEL 290

1050 BRUXELLES

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : DEMISSION - NOMINATION - CESSION DE PARTS

SUIVANT P.V. DU 29/04/2019

MADEMOISELLE PSARROS SOLENN ET MADEMOISELLE BOUFEDIJKH SHEHERAZADE ANISSA, EXPOSENT LA RAISON DE LEUR DEMISSION DE LEUR POSTE DE COMMANDITES ET CELLES-CI SONT ACCEPTEES A L'UNANIMITEE.

CES DEMISSIONS PRENNENT EFFET EN DATE DU 29/04/2019.

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE DE NOMMER MADAME OLGA GRILLI AU POSTE DE COMMANDITE. CETTE NOMINATION PREND EFFET EN DATE DU 29/04/2019.

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE QUE MADEMOISELLE PSARROS SOLENN ET MADEMOISELLE BOUFEDJIKH SHEHERAZADE ANISSA CEDE RESPECTIVEMENT 5 PARTS CHACUN A MONSIEUR MARIN TUDOR.

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE QUE MONSIEUR PSARROS YANNI ET MADEMOISELLE BOUFEDJIKH SHEHERAZADE ANISSA CEDE RESPECTIVEMENT 5 PARTS CHACUN A MONSIEUR ALAQUI OTHMANE.

CES CESSIONS PRENNENT EFFET EN DATE DU 29/04/2019.

MONSIEUR MARIN TUDOR ET MONSIEUR ALAOUI OTHMANE SERONT ASSOCIES A PARTIR DU 29/04/2019.

CE QUI RAMENE LES PARTS DE CHAQUE ASSOCIES COMME SUIT :

-PSARROS SOLENN

15 PARTS

-BOUFEDJIKH SHEHERADE

10 PARTS

-PSARROS YANNI -MARIN TUDOR

55 PARTS

-ALAOUI OTHMANE

10 PARTS 10 PARTS.

GRILLI OLGA GERANT

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature